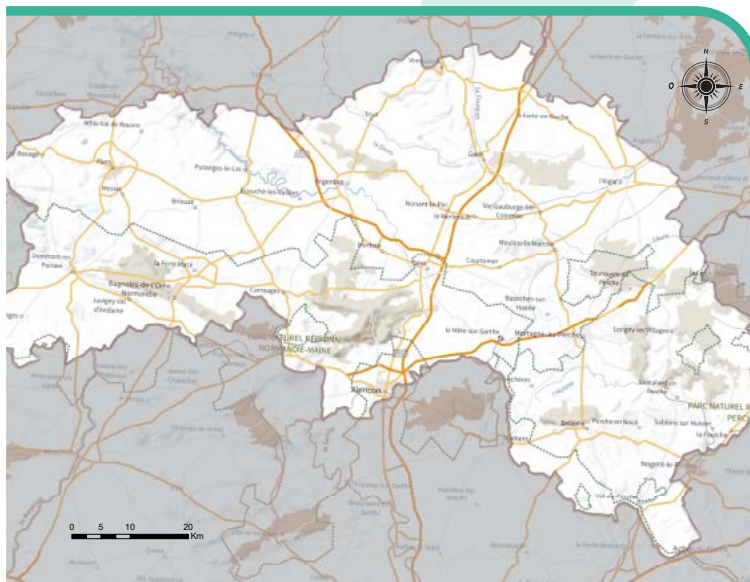


RÉPERTOIRE DES DISPOSITIFS SANTÉ PRÉCARITÉ

DÉPARTEMENT
DE L'ORNE (61)





SOMMAIRE

Addictologie

Les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).....	p. 7
Les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD).....	p.11

Accès aux soins et aux droits

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS)	p.17
Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé – Dentaire	p.21
Centre de Prévention et de Santé Publique (UC-IRSA)	p.25

Hébergement « santé – précarité »

Les Lits Halte Soins Santé (LHSS).....	p.31
Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT).....	p.35

Psychiatrie / Santé mentale

Les Equipes Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP).....	p.41
Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé Psy (PASS - Psy).....	p.45

Interprétariat / Médiation culturelle

Terrapsy - Psychologue sans Frontières	p.47
FIA (Femmes Inter Associations)	p.51
Médiation - Gens du Voyage	p.55

Dépistages

Le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les VIH, hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD).....	p.61
Le Centre de Lutte Anti Tuberculose (CLAT)	p.65

ADDICTOLOGIE



LES CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

Pour quel public et quelles missions ?

Le **CSAPA** est un lieu d'accueil anonyme et gratuit, d'écoute, d'information, de prévention, de soin et d'accompagnement pour toutes personnes (mineures ou majeures) en difficulté avec une conduite addictive (consommation de produits psychoactifs, licites ou non). Le CSAPA peut intervenir dès lors qu'un comportement addictif a des conséquences sur la santé, les relations sociales, familiales et professionnelles.

Le CSAPA propose à la fois une prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative. Il s'adresse également à l'entourage des personnes en difficulté.

Sont susceptibles d'orienter des personnes en CSAPA, tous les acteurs des champs sanitaire, social, médico-social, de la justice et de l'éducation. Le CSAPA a également une mission d'appui et de conseil auprès de ces acteurs.

LES CENTRES DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)



Annuaire



ALENÇON (61000)



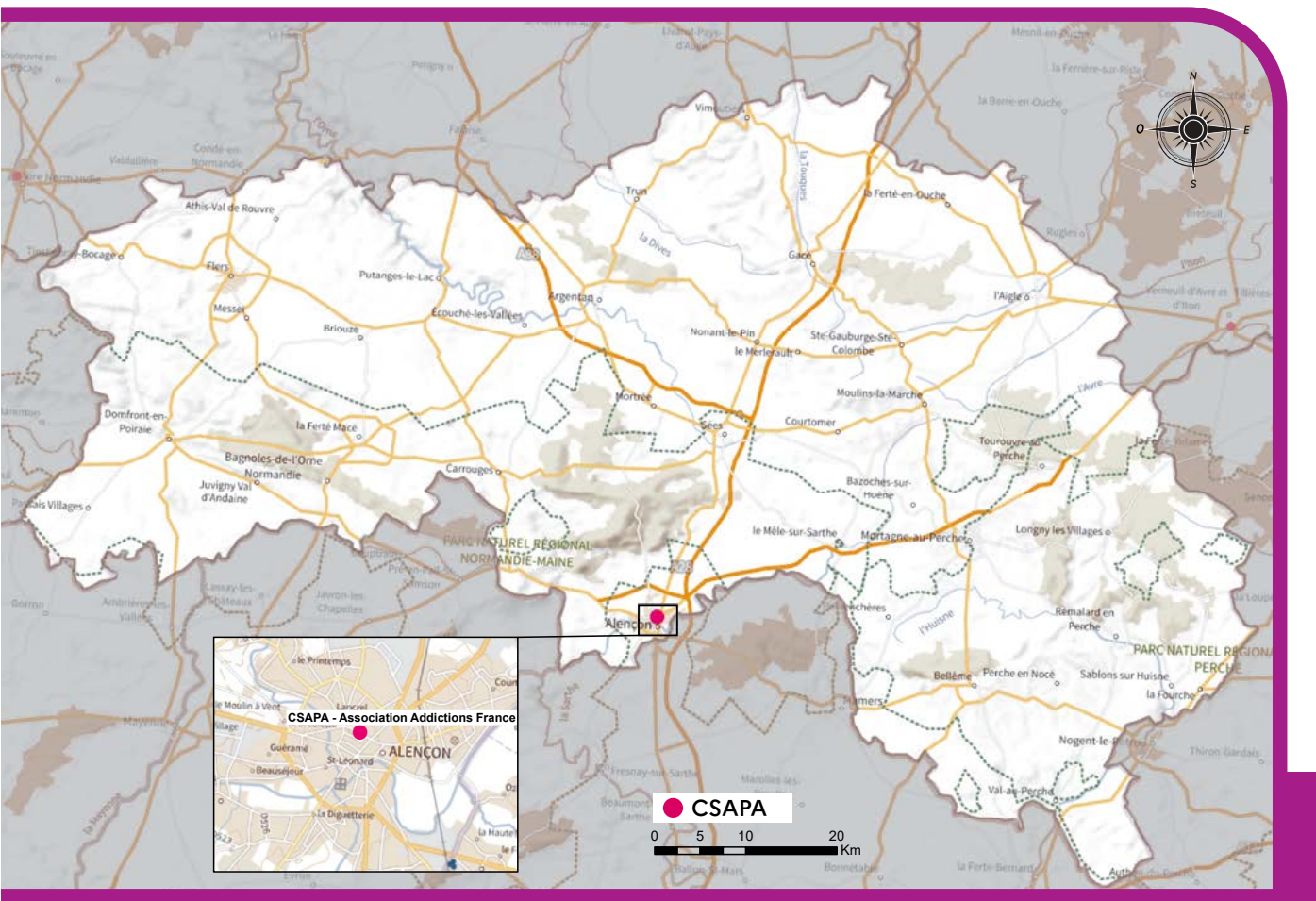
37 cours Clémenceau



02.33.26.89.16



csapa.alencon@addictions-france.org



LES CENTRES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUES (CAARUD)

Pour quel public et quelles missions ?

Le **CAARUD** est un établissement médico-social destiné à accueillir des usagers de drogues qui ne veulent ou ne peuvent arrêter leurs consommations et qui sont exposés à des risques sanitaires et sociaux (accidents, infections - notamment hépatite C et VIH, etc.) du fait de leurs modes de consommation ou des produits consommés. Le CAARUD porte une attention particulière aux usagers les plus marginalisés.

Le CAARUD accueille de façon anonyme et gratuite en ambulatoire durant la journée.

Le CAARUD propose un soutien aux usagers dans l'accès aux soins, mais également dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle - la mise à disposition de matériel de prévention des infections (notamment virales).

Sont susceptibles d'orienter des personnes en CAARUD, tous les acteurs des champs sanitaire, social, médico-social, de la justice et de l'éducation, les pharmacies d'officines.

LES CENTRES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUES (CAARUD)



Annuaire

ALENÇON (61000)

CAARUD Drog'Aide 61

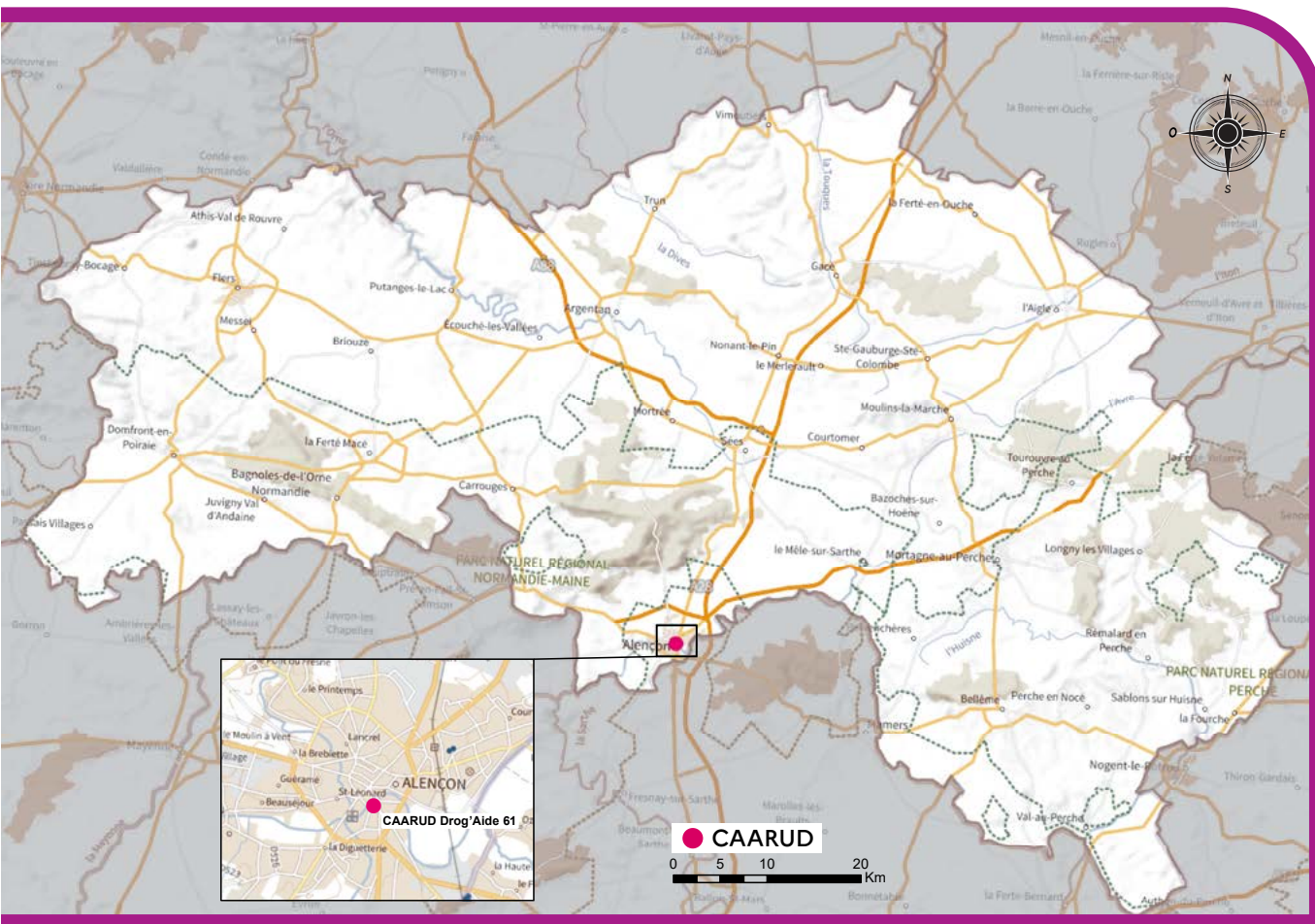
Association Drog'Aide 61

Fondation Normandie Générations

 38 place du bas de Montsort

 02.33.32.00.11

 accueil.drogaide61@normandie-generations.fr



ACCES AUX SOINS ET AUX DROITS



LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS)

Pour quel public et quelles missions ?

La **PASS** (PASS généraliste ou somatique) est un dispositif de prise en charge médico-sociale destiné à accueillir toutes personnes en situation de précarité présentant une difficulté d'accès aux soins et aux droits.

La PASS facilite l'accès aux droits et aux soins. Elle permet une évaluation de la situation sanitaire et sociale de la personne, un accès à une consultation médicale, à une prise en charge en soins infirmiers, à un plateau technique et à la délivrance de médicaments.

La PASS permet à tout patient d'être accompagné dans son parcours de soins pour réaliser des démarches, entrer en contact avec des professionnels soignants, aider à l'observance ou la compliance des traitements, accéder à l'offre de soins de droit commun et de bénéficier d'une continuité des soins.

LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS)



Annuaire

ALENÇON (61000)

Centre Hospitalier Intercommunal (CHI) Alençon-Mamers

 25 rue Fresnay
 02.33.32.54.38
 pass@ch-alencon.fr

ARGENTAN (61200)

Centre Hospitalier Fernand Léger

 47 rue Aristide Briand
 02.33.12.37.38
 02.33.12.30.01
 pass@ch-argentan.fr

L'AIGLE (61300)

Centre Hospitalier Fernand Léger

 10 rue du Docteur Frinault
 02.33.24.95.95
 06.78.93.39.20
 pass@ch-laigle.fr

FLERS (61100)

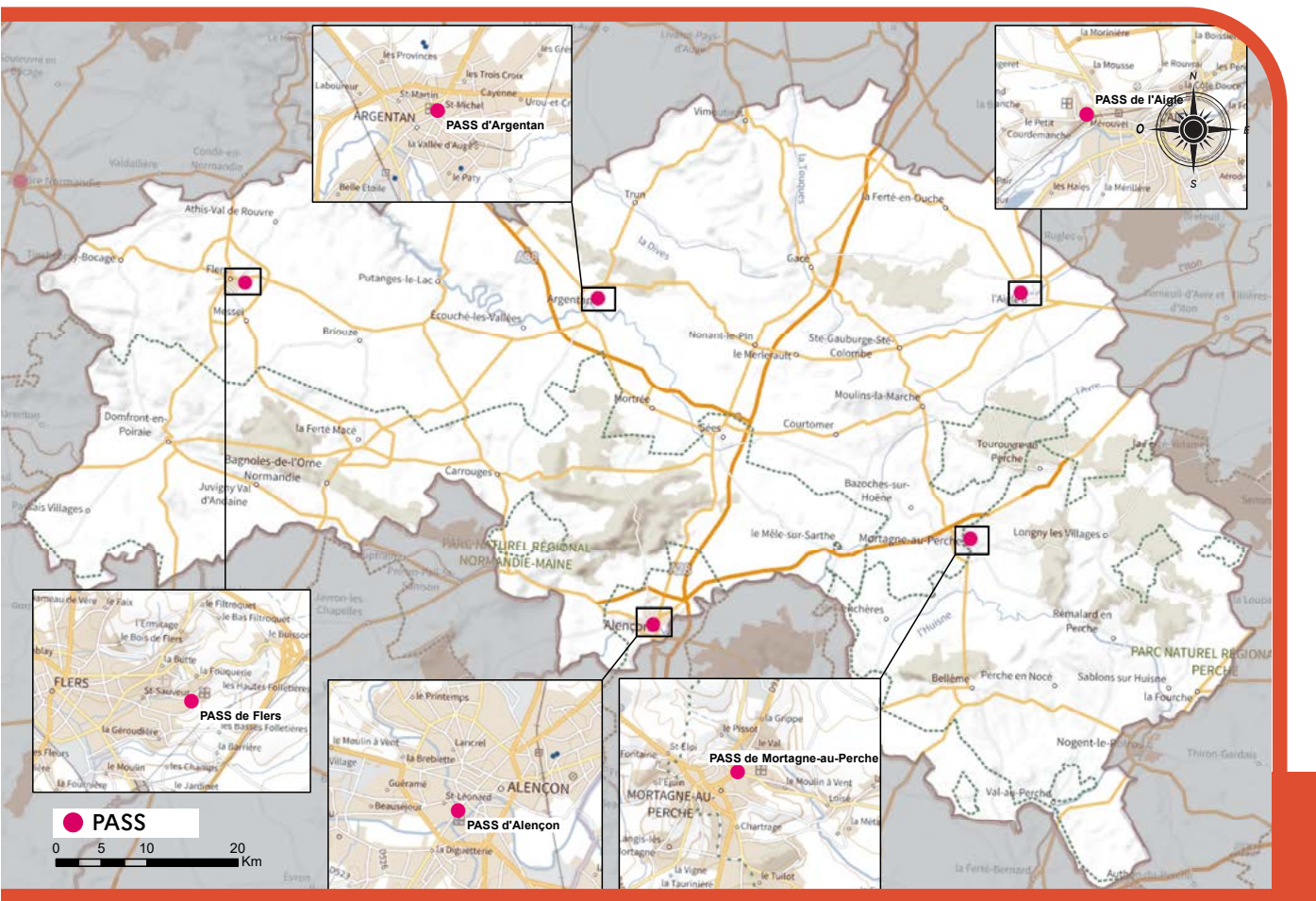
Centre Hospitalier Jacques Monod

 Rue Eugène Carrier
 06.85.82.43.92
 pass.flers@ght-cdn.fr

MORTAGNE-AU-PERCHE (61400)

Centre Hospitalier de Mortagne

 9 rue de Longny
 02.33.83.42.29
 pass@ch-mortagne.fr



LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ - DENTAIRE

Pour quel public et quelles missions ?

La **PASS dentaire** propose des consultations de soins bucco-dentaires aux personnes présentant des difficultés d'accès aux soins du fait de l'absence de couverture sociale, de leurs conditions de vie ou de leurs difficultés financières.

L'orientation vers la PASS dentaire est réalisée par la PASS somatique du même établissement hospitalier. Le parcours de soins est coordonné à partir d'une évaluation médico-sociale avec un travailleur/euse social(e) et un(e) infirmier(e). L'orientation vers la PASS dentaire est réalisée par la PASS somatique à partir de l'évaluation sanitaire et sociale faite par le travailleur/euse social(e) et l'(e) infirmier(e) qui coordonne le parcours de soins de la personne pour une prise en charge globale de sa santé.

LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ - DENTAIRE



Annuaire



ALENÇON (61000)

Centre Hospitalier Intercommunal (CHI) Alençon-Mamers



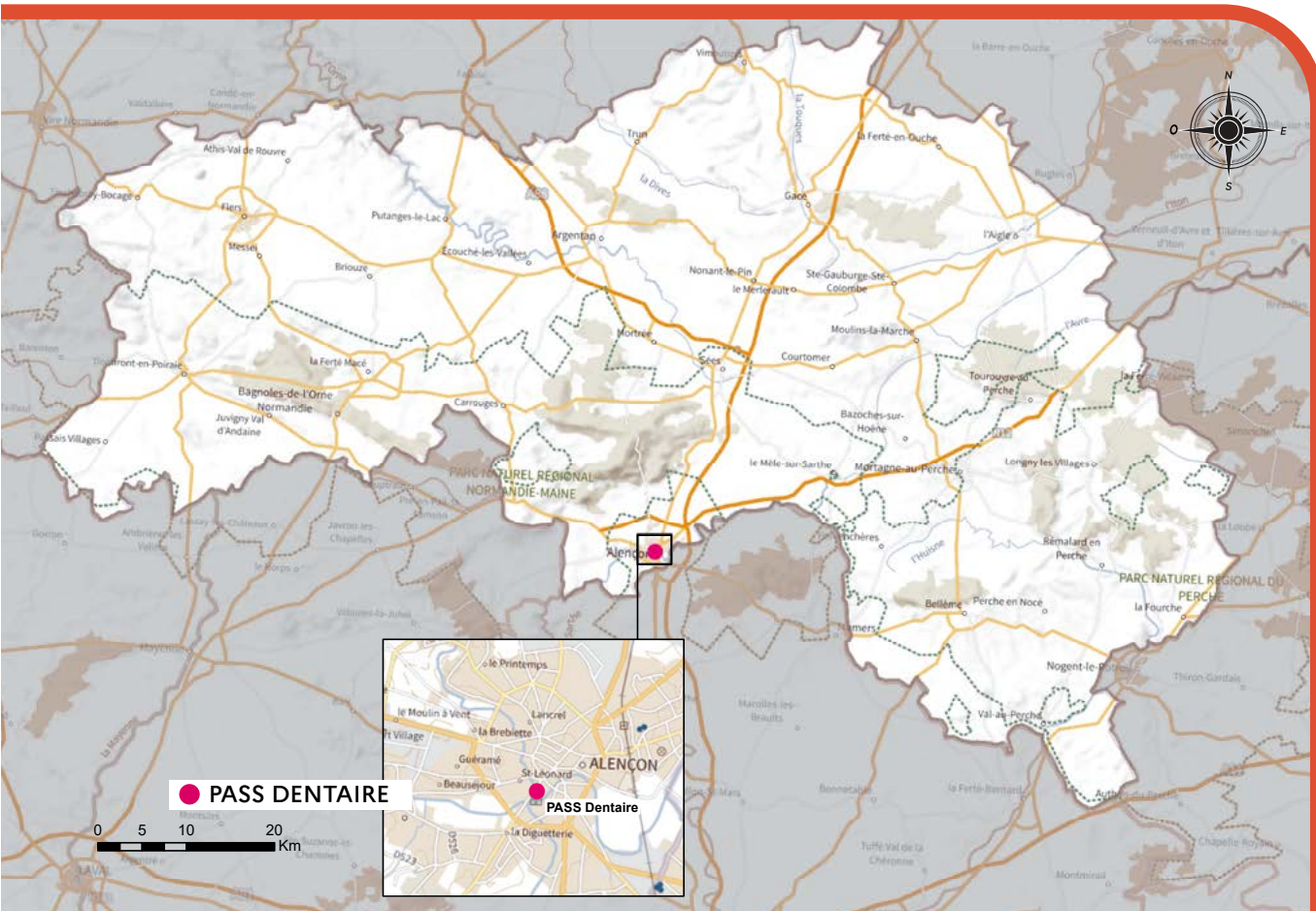
25 rue Fresnay



02.33.32.54.38



pass@ch-alencon.fr



Pour quel public et quelles missions ?

L'**UC-IRSA** est un établissement qui offre à tous les assurés du régime général, à partir de 16 ans des examens de santé totalement pris en charge par l'assurance maladie. Le contenu de l'examen de santé est adapté à chaque étape de la vie.

Cet examen de santé permet aux personnes vues en consultation médicale de faire le point sur leur santé avec une équipe médicale de prévention et d'obtenir des conseils personnalisés.

L'UC-IRSA a également pour mission le développement de la médecine préventive, de la santé publique et de la promotion de la santé.

CENTRE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ PUBLIQUE (UC-IRSA)



Annuaire

📍 ALENÇON (61000)

Centre de Prévention et de Santé Publique
Union des Caisses – Inter Régional (UC-IRSA)

🏠 34 place du Général Jean Bonnet

📞 02.33.80.00.10

✉️ csp61@uc-irsa.fr

📍 L'AIGLE (61300)

Antenne UC-IRSA
Maison des Services au Public (MSAP)

🏠 15 rue de la Mérellière

📞 02.33.80.00.10

✉️ csp61@uc-irsa.fr

📍 FLERS (61100)

Antenne UC-IRSA

🏠 38, rue Saint-Sauveur
Appt n°1

📞 02.33.80.00.10

✉️ csp61@uc-irsa.fr

📍 MORTAGNE AU PERCHE (61400)

Antenne UC-IRSA
Hôpital Margueritte de Lorraine

🏠 9 rue Longny

📞 02.33.80.00.10

✉️ csp61@uc-irsa.fr

📍 ARGENTAN (61200)

Antenne UC-IRSA

🏠 1 bis Place Guynemer

📞 02.33.80.00.10

✉️ csp61@uc-irsa.fr

HERBELEMENT « SANTE-PRECARITE »



LES LITS HALTE SOINS SANTÉ (LHSS)

Pour quel public et quelles missions ?

Les **LHSS** sont des dispositifs qui s'adressent à toute personne majeure sans domicile dont la pathologie ou l'état général de santé est incompatible avec la vie à la rue et ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée (personnes en situation de handicap, personnes âgées).

Les LHSS ne sont pas dédiés à une pathologie donnée mais prennent plutôt en charge des pathologies aiguës. Ils peuvent également être un lieu pour réaliser un bilan de l'altération de l'état général de santé.

Les LHSS ne se substituent pas à l'hôpital, ils permettent un accueil temporaire et constituent une opportunité pour restaurer les droits sociaux. Si le résident le souhaite et si la situation le permet, l'objectif est d'éviter un retour à la rue.

La durée d'accueil initiale est de deux mois, renouvelable si besoin.

Depuis le 1^{er} janvier 2021

Les **LHSS de jour** permettent d'ouvrir de nouvelles modalités de prise en charge pour les publics vulnérables afin de tenir compte de l'accueil des sans domicile fixe.

Quant aux **LHSS mobiles**, ils permettent d'aller à la rencontre de personnes en situation de grande précarité ou personnes très démunies, là où elles vivent, et de mettre en œuvre des modalités d'accompagnement dans une approche « d'aller-vers », quelle que soit leur situation administrative.

Les équipes des LHSS mobiles peuvent intervenir dans le cadre de permanences délocalisées au sein de structures sociales ou médico-sociales et y dispenser des actions de formation ou des actions de sensibilisation.

Ponctuellement, les équipes peuvent également être amenées à subvenir à des besoins primaires des personnes (alimentation, hygiène).

LES LITS HALTE SOINS SANTÉ (LHSS)



Annuaire

📍 ALENÇON (61000)

Lits Halte Soins Santé
Association Coallia
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
(CHRS) - Jean Rodhain

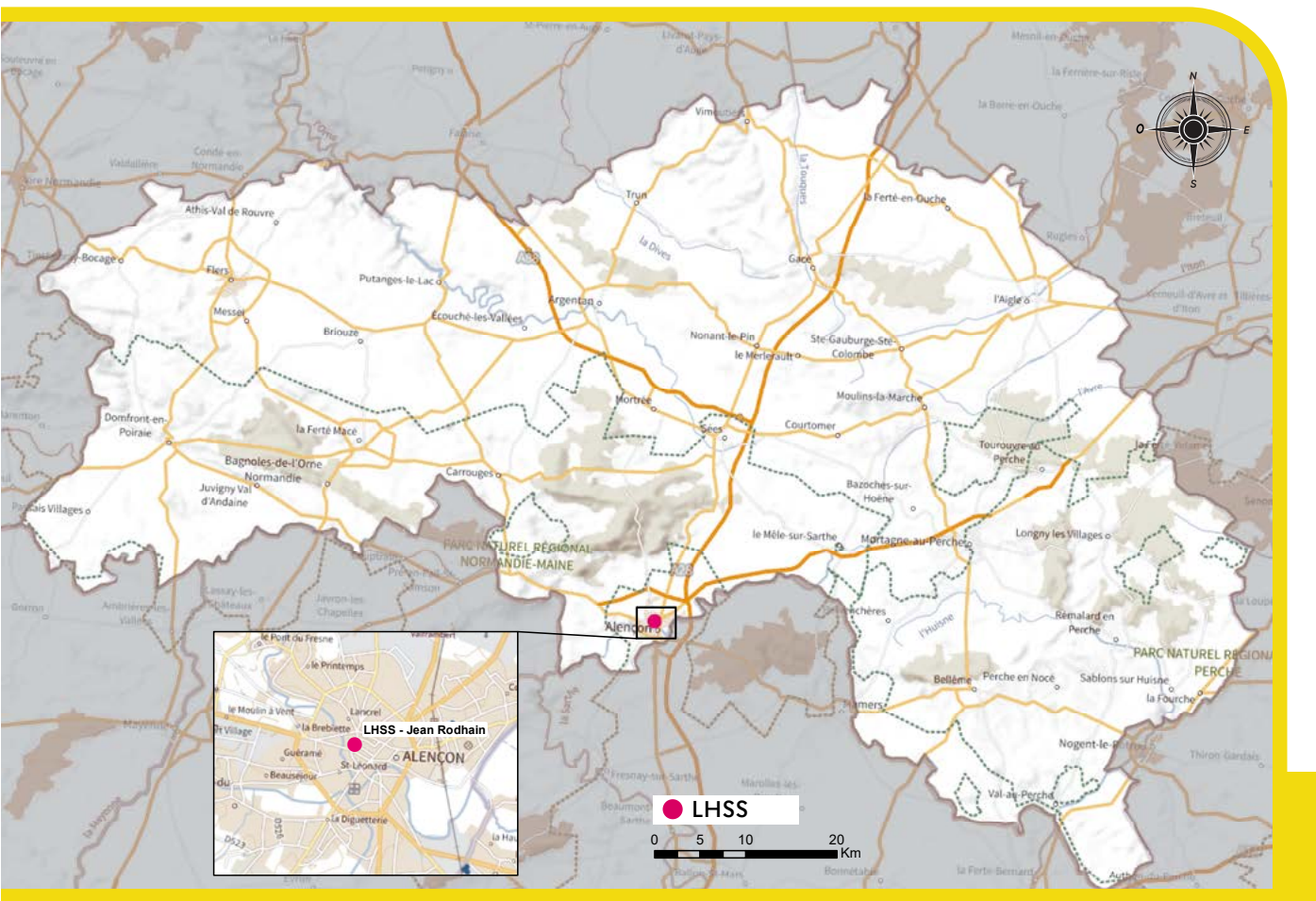
🏠 19 rue du Collège
✉️ emmanuel.launay@coallia.org

📞 06.11.42.02.34

✉️ celine.denis@coallia.org

📞 02.33.80.85.59

📞 06.47.35.37.07



APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE (ACT)

Pour quel public et quelles missions ?

Les **ACT** sont des structures qui hébergent à titre temporaire des personnes atteintes d'une pathologie chronique en situation de fragilité psychologique et sociale nécessitant des soins et un suivi médical. Les appartements de coordination thérapeutique offrent à la fois une coordination médicale et psychosociale.

L'orientation vers un ACT se fait sur une double évaluation médicale et sociale et la personne doit être en demande d'intégrer la structure.

La prise en charge en ACT doit s'inscrire dans le projet de la personne et lui permettre de s'inscrire dans un parcours de soins et d'insertion.

La durée prévisionnelle du séjour est au maximum de 6 mois, renouvelable autant de fois que de besoins, en fonction de l'état sanitaire et social de la personne.

Depuis le 1er janvier 2021, les modalités d'accueil et d'accompagnement des Appartements de Coordination Thérapeutique sont diversifiées : elles ne consistent plus seulement dans l'hébergement temporaire des personnes malades chroniques en situation de précarité mais comprennent également un service d'accompagnement directement dans le logement pour les personnes qui en bénéficient et ce quel que soit la nature de ce logement (avec une acceptation large du domicile)

Les « **ACT hors les murs** » sont une modalité d'accompagnement qui s'inscrit dans une approche « d'aller-vers ». Ils répondent au besoin de déployer des interventions pluridisciplinaires au sein de toute forme d'habitat et visent à répondre de manière mieux adaptée aux besoins des personnes les plus éloignées du soin.

APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE (ACT)



Annuaire

ALENÇON (61000)

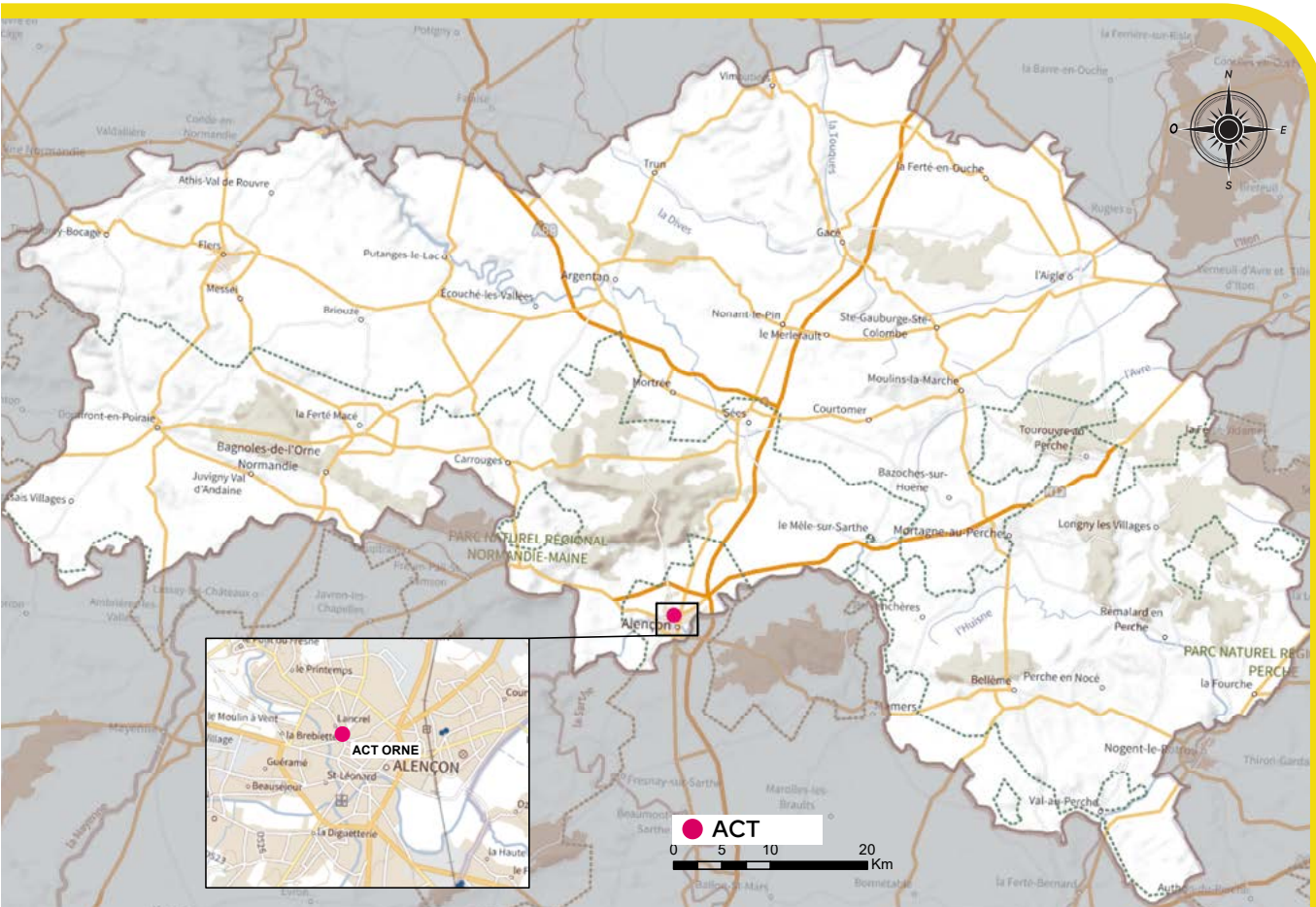
ACT Orne

Association YSOS

 26, avenue de la République

 02.33.29.80.81

 act61@ysos.fr





LES EQUIPES MOBILE PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ (EMPP)

Pour quel public et quelles missions ?

L'EMPP (équipe mobile psychiatrie précarité) est chargée « d'aller vers » les personnes en situation de grande précarité quel que soit le lieu, afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et l'identification des besoins, l'orientation et l'accès aux dispositifs de soins psychiatriques lorsqu'ils sont nécessaires.

Elle assure aussi une fonction d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires sociales œuvrant dans le domaine de la lutte contre la précarité et l'exclusion, afin de faciliter l'élaboration de prises en charge coordonnées, autour d'un projet sanitaire et social pour les personnes en situation de précarité.

LES EQUIPES MOBILE PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ (EMPP)



Annuaire

ALENÇON (61000)

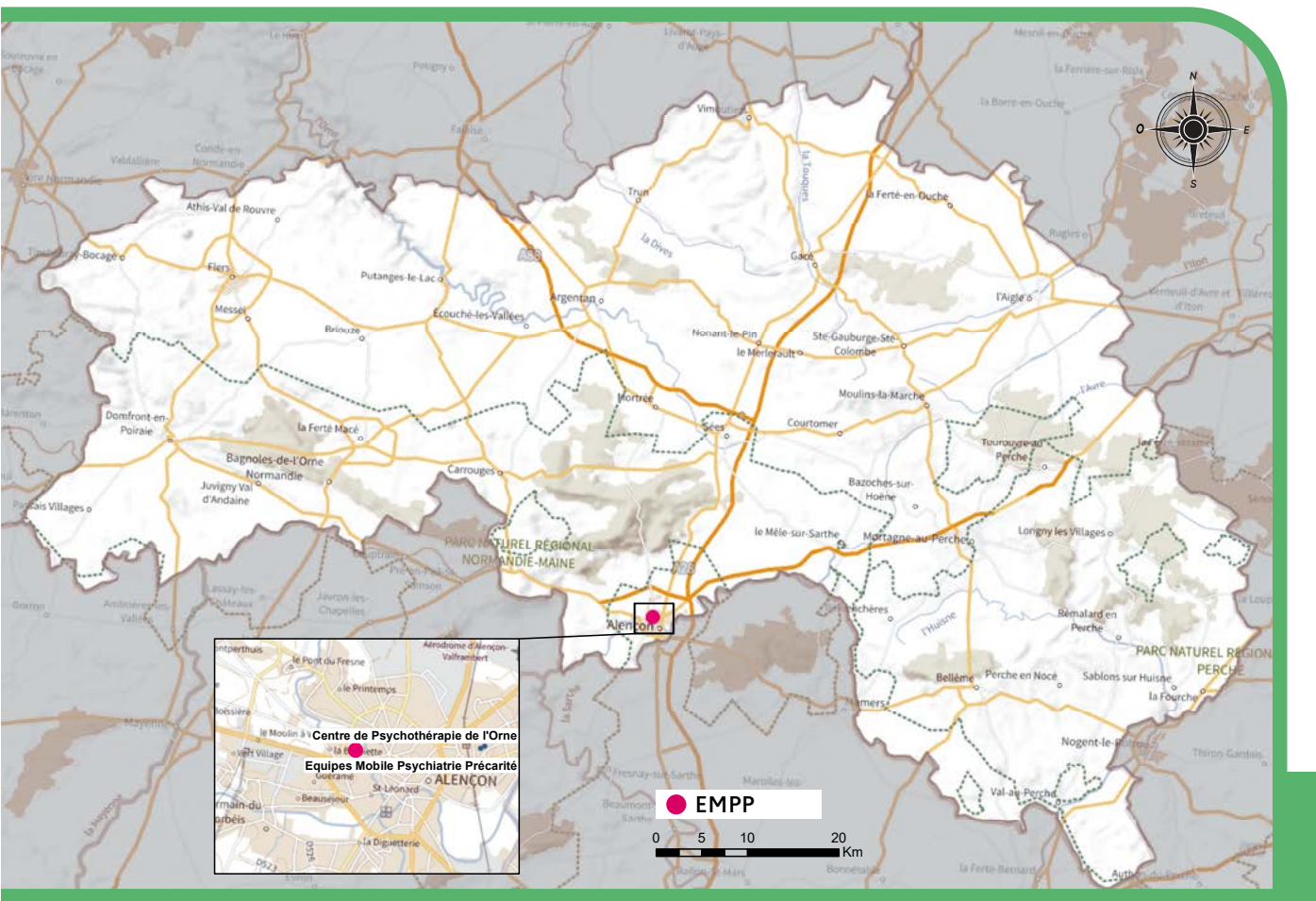
EMPP

Centre de Psychothérapie de l'Orne

 31 rue Anne Marie Javouhey

 02.33.80.71.21

 equipe.pass@cpo-alencon.net





Pour quel public et quelles missions ?

Terrapsy est une association, ressource régionale, qui s'adresse aux publics en grande précarité ou rencontrant des réticences à aller voir le psychologue de part des freins linguistiques ou culturels.

L'association a pour objectif de faciliter le parcours de soin des populations vulnérables via un accompagnement psychologique afin de lever les freins.

Ces freins peuvent-être de divers ordres : socio-économique, peur de la stigmatisation, représentations négatives et idées-reçues liées au travail psychologique, la peur de sortir de chez soi...

L'accompagnement par les psychologues de l'association peut être réalisé dans les locaux de Terrapsy, en extérieur ou par téléphone.

TERRAPSY PSYCHOLOGUE SANS FRONTIÈRES



Annuaire

LE HAVRE (76620)



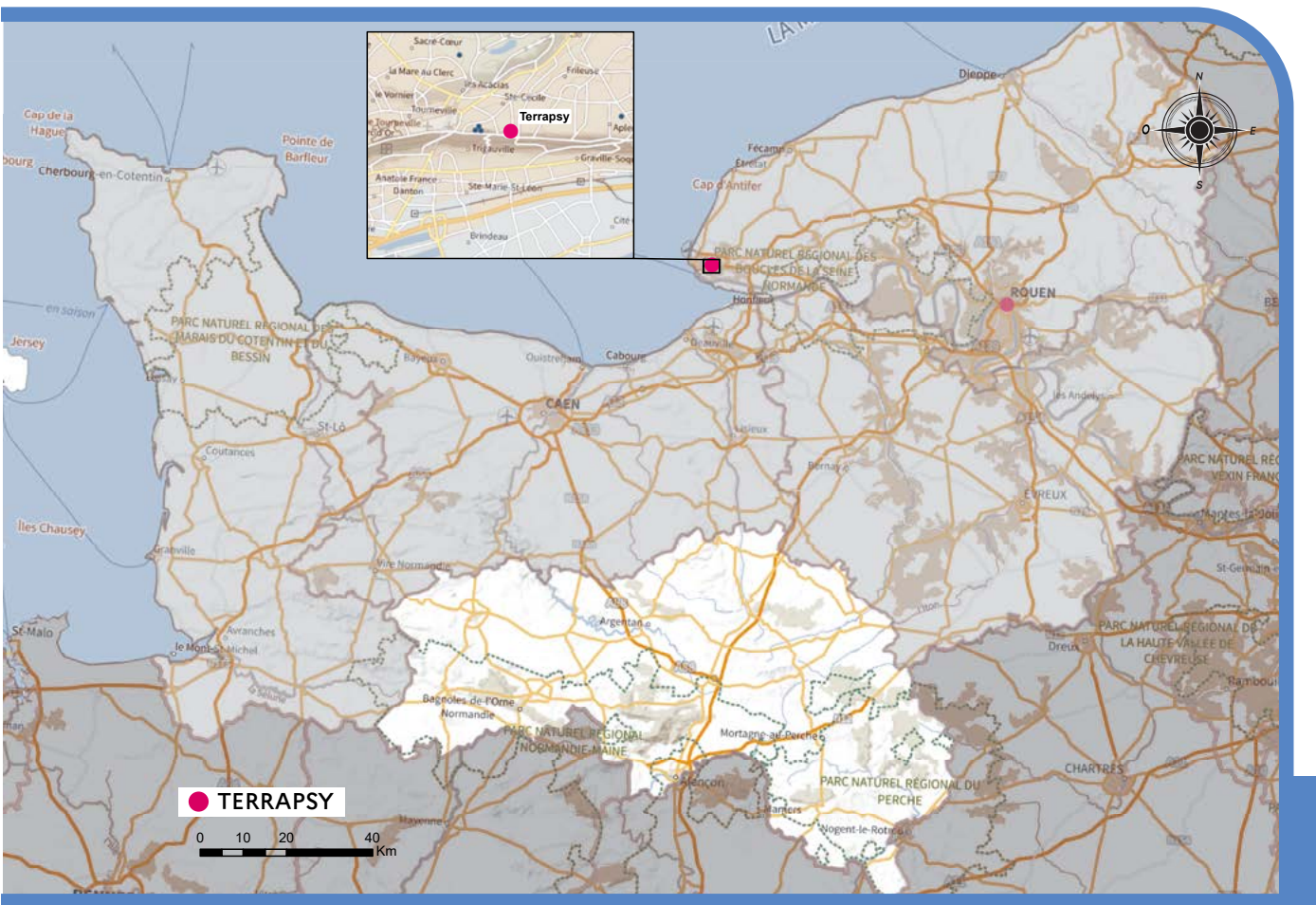
16 avenue de Frileuse



09.82.25.62.45



secretariat@terrapsy.org



Pour quel public et quelles missions ?

FIA est une association ayant pour but de favoriser l'autonomie des femmes migrantes, de les aider à mieux appréhender le mode de vie français et maîtriser l'environnement social et culturel.

FIA propose également de la médiation interculturelle en région, en collaboration avec Terra psy, afin de permettre la communication et la compréhension culturelle lorsqu'il s'agit d'interprétariat entre public accueilli et les professionnels sanitaires et sociaux. Ces prestations peuvent se faire en présentiel ou bien par téléphone en fonction des ressources disponibles.

FIA NORMANDIE (FEMMES INTER ASSOCIATIONS)



Annuaire

ROUEN (76000)



18 rue du Pavée



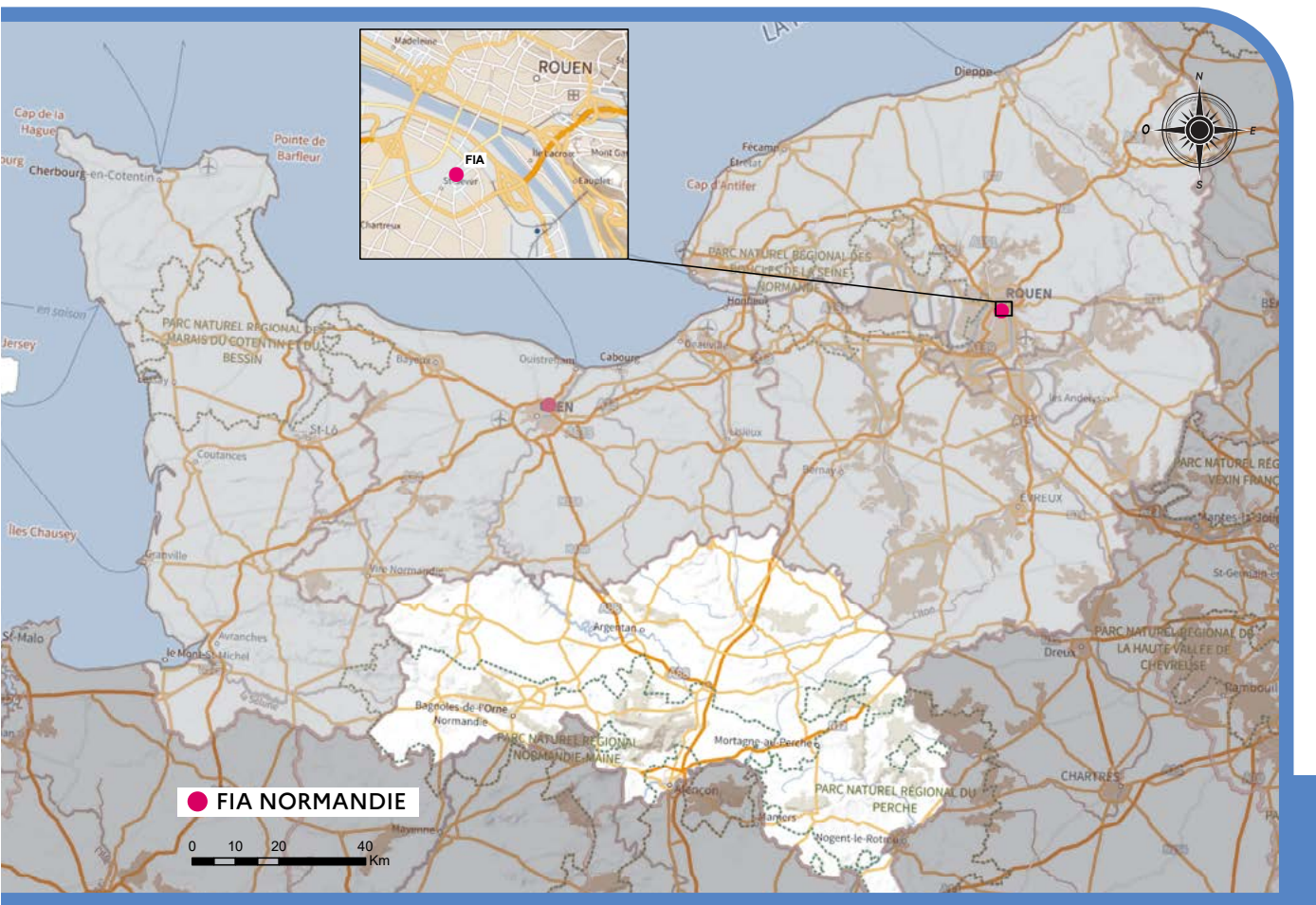
02.35.58.09.37



09.75.88.69.64



fianormandie@orange.fr



Pour quel public et quelles missions ?

La **Médiation santé des gens du voyage** crée du lien et facilite un changement des représentations et des pratiques entre le système de santé et les gens du voyage qui éprouvent des difficultés à y accéder. Le médiateur permet d'améliorer l'accès à la santé des gens du voyage en s'assurant qu'ils développent les connaissances et les capacités pour leur accès autonome aux droits, aux soins et à la prévention.

Il favorise également la mobilisation et la mise en réseau des acteurs de santé afin de contribuer à un meilleur accueil et suivi du public et il assure un rôle d'interface et de plaidoyer qui favorise l'amélioration des conditions de vie des personnes.

MÉDIATION SANTÉ DES GENS DU VOYAGE



Annuaire

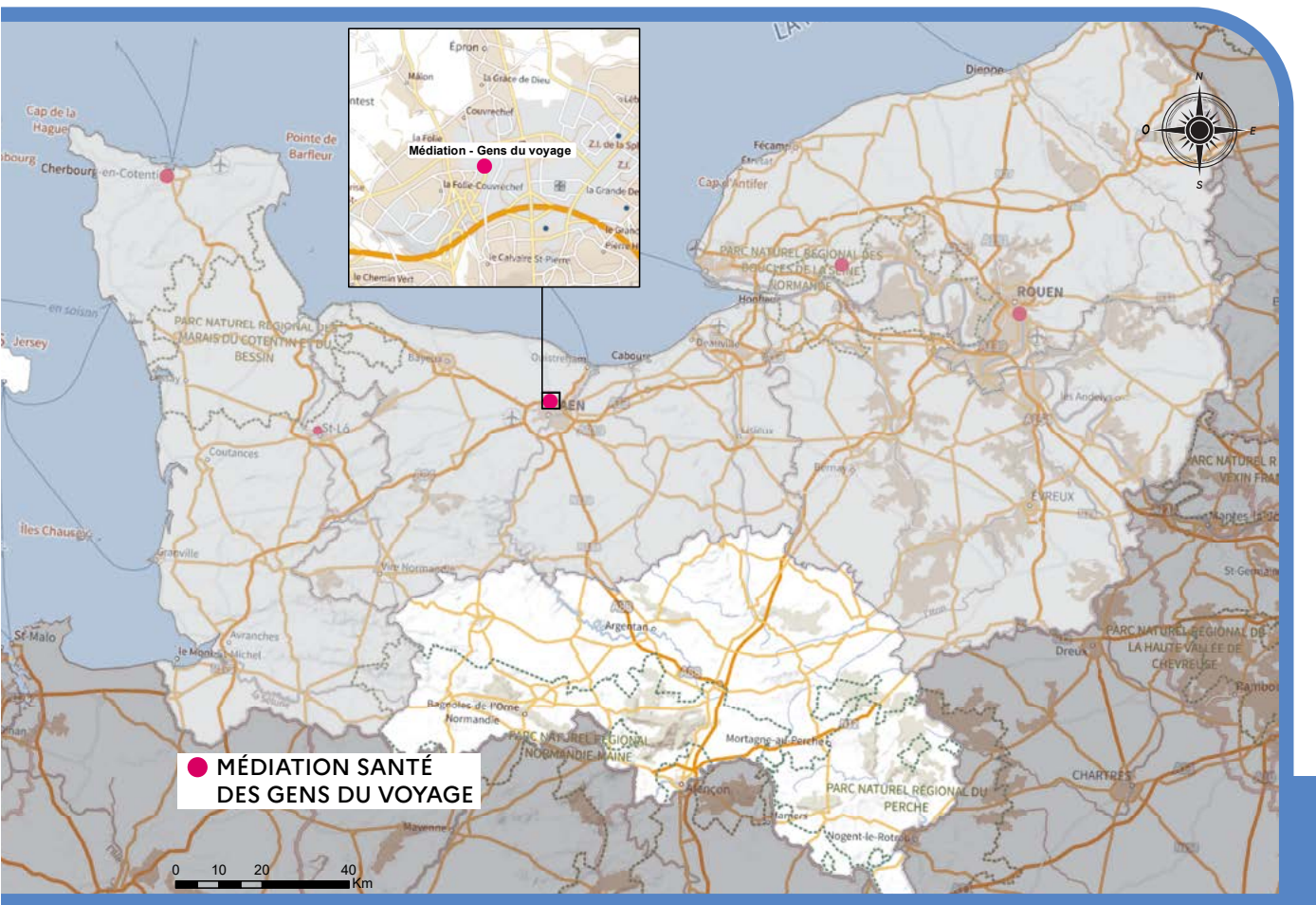
CAEN (14000)

SOLIHA

 8 boulevard Jean Moulin

 06.08.25.28.22

 lauriane.hantz@solihanormandie.fr



DEPISTAGES



LE CENTRE GRATUIT D'INFORMATION, DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC DES INFECTIONS PAR LES VIH, HÉPATITES VIRALES ET DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (CEGIDD)

Pour quel public et quelles missions ?

Le CeGIDD est un centre de prévention, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles, du VIH et des hépatites. Les consultations du CeGIDD sont proposées avec une approche de globale de santé sexuelle sans discrimination en raison de l'âge, du sexe, de l'état de santé, de la nationalité, de l'orientation sexuelle, ni de l'identité de genre.

Les consultations sont gratuites et anonymes.

LE CENTRE GRATUIT D'INFORMATION, DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC DES INFECTIONS PAR LES VIH, HÉPATITES VIRALES ET DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (CEGIDD)



Annuaire

ALENÇON (61000)

CeGIDD

Union des Caisses – Inter Régional (UC-IRSA)

 2 rue Louis Rousier

 02.50.24.10.02

Fax : 02 50 24 10 03

 cegidd61@uc-irsa.fr

FLERS (61100)

CeGIDD

Antenne UC-IRSA

 38 rue Saint Sauveur - Appt 1.

 02.50.24.10.02

 cegidd61@uc-irsa.fr

L'AIGLE (61300)

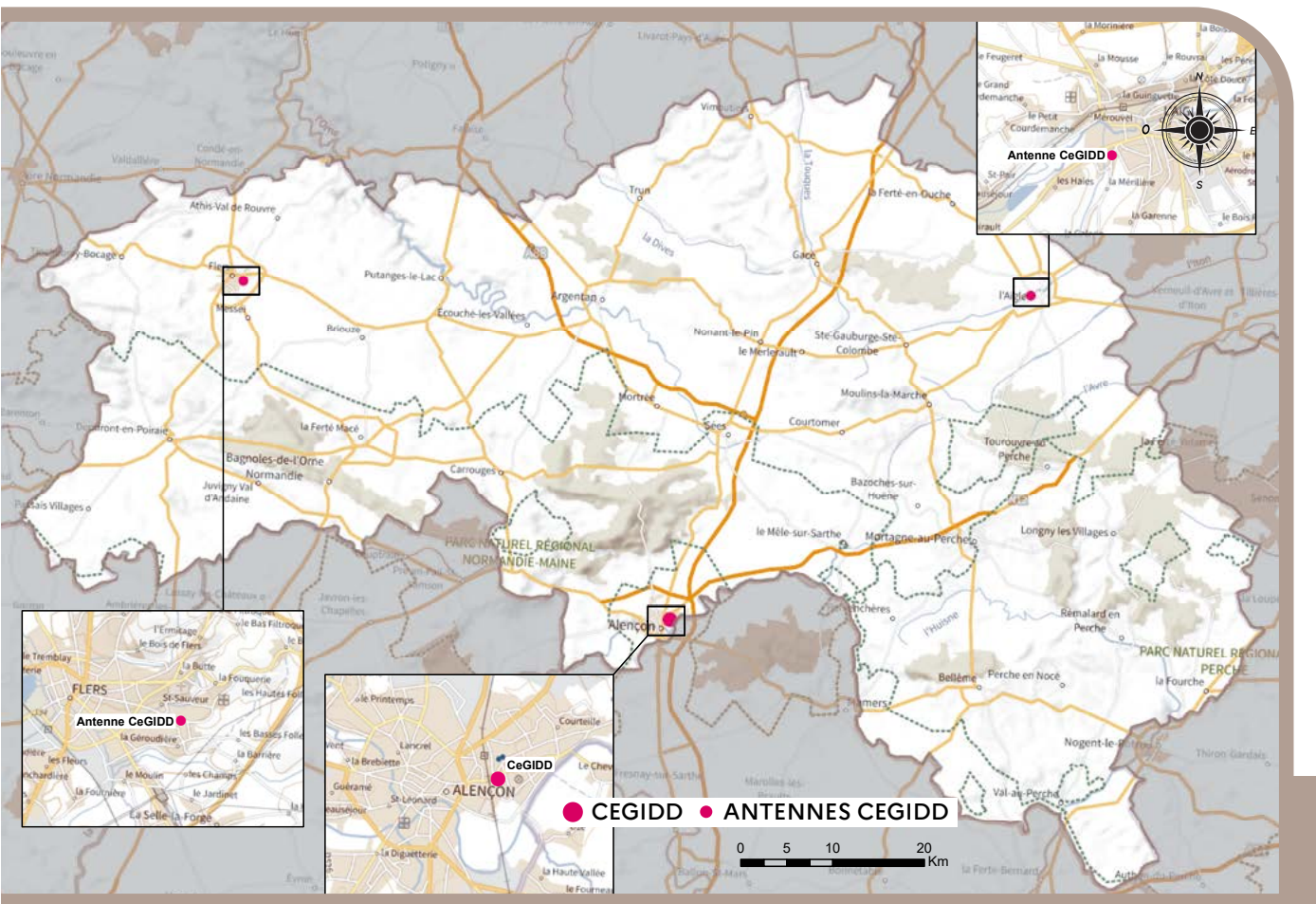
CeGIDD

Antenne UC-IRSA

 15 rue de la Merillière

 02.50.24.10.02

 cegidd61@uc-irsa.fr



LE CENTRE DE LUTTE ANTI TUBERCULOSE (CLAT)

Pour quel public et quelles missions ?

Le **CLAT** est un centre prévention et de lutte contre la tuberculose, il réalise des dépistages, des consultations médicales de suivi pour des patients atteints et délivre des médicaments.

Les équipes du CLAT réalisent également des enquêtes autour d'un cas de tuberculose et en assurent le suivi.

Le dépistage ciblé de la tuberculose auprès des populations à risque et propose la vaccination par le vaccin antituberculeux du BCG.

LE CENTRE DE LUTTE ANTI TUBERCULOSE (CLAT)



Annuaire

ALENÇON (61000)

CLAT 61

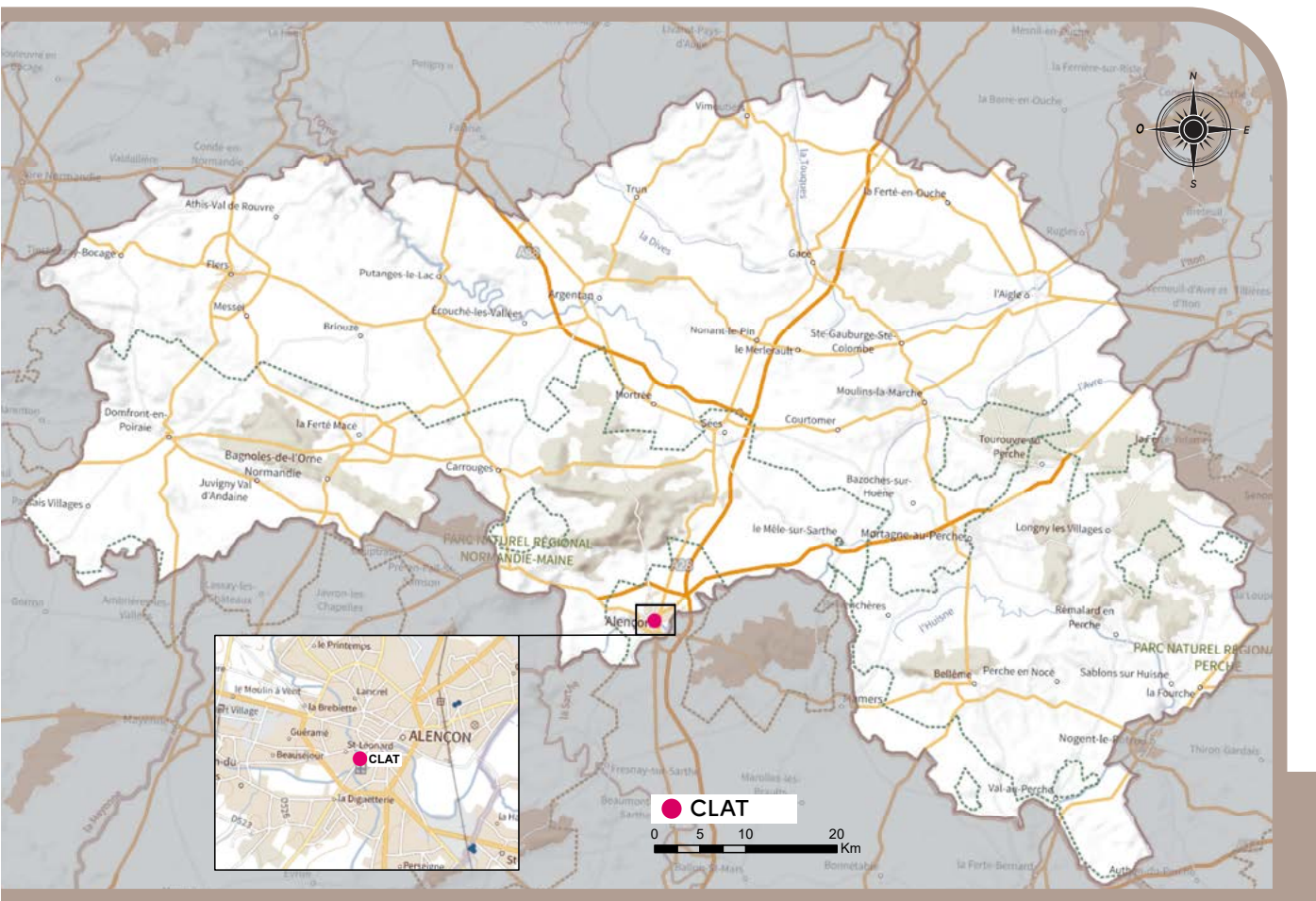
Centre Hospitalier Intercommunal (CHI) Alençon-Mamers

 25 rue Fresnay

 06.33.99.10.40

 07.84.19.71.40

 CLAT61@ch-alencon.fr



SÉCUR DE LA SANTÉ

Ce répertoire des dispositifs santé précarité
a été mis en œuvre dans le cadre de la mesure 27
du Ségur de la santé